Imprimé et publié par
F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
F. WEISSE, F. DUFOUR,
[illegible], S. HARBY.
Rue de Chartres No. 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 MARS 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par BERNARD TURPIN—Vins de Bordeaux en barriques; Machines excellentes à condenser.
Par BRICOUT & LEAUMONT—Vente à crédit d'un grand assortiment d'habillements, aussi, des chaussures.
Par A. VENNE—Maison de pompe.
Par LE SAMUR—Le vapeur S. W. Downs—Lot de terre et bâtisses, rue Ste Anne.

BLACK.
ROMAN PAR ALEXANDRE DUMAS.

Les personnes qui voudraient prendre l'Abeille à la semaine pour lire le beau roman d'ALEXANDRE DUMAS, dont nous avons commencé la publication depuis une semaine, recevront, en s'adressant aux porteurs, les chapitres de BLACK qui ont déjà paru.

Africains libres.

Lorsque M. St Paul présenta au Sénat son bill pour autoriser le gouverneur à faire venir d'Afrique quelques milliers de noirs libres, qu'on eût distribués sur nos habitations, il se croyait peut être pas lui-même à la possibilité de réaliser son projet. Le gouverneur, en effet, n'eût pu, sans capitaux, organiser l'émigration africaine. Mais l'idée conçue par notre sénateur et qui lui a été sans doute inspirée par l'exemple de la France, semble avoir porté ses fruits. La chambre des représentans a adopté à une forte majorité un projet de loi qui autorise une compagnie déjà constituée à faire venir 2,500 noirs libres d'Afrique et à conclure avec eux un marché par lequel ceux ci s'engageraient pour une période de quinze années.

Si le Sénat ratifie le projet de loi et que le gouverneur l'approuve de son côté, l'émigration africaine sera définitivement décrétée en Louisiane et deviendra probablement une mesure générale dans le Sud. Est-elle sans danger? Nous ne le croyons pas. Nous avons besoin de travailleurs noirs, et comme la traite est sévèrement interdite par les traités internationaux nous n'avons d'espoir de nous en procurer qu'en recevant parmi nous des Africains libres. Il nous faudra donc abolir la règle salutaire que nous nous étions imposée de fermer nos ports à cette classe d'émigrans.

La présence sur le même sol de noirs libres et de noirs esclaves ne sera certainement pas de nature à rassurer les maîtres de ces derniers. On nous dira peut-être que la rigueur de la discipline maintiendra les premiers dans une complète subordination et que des Africains liés par un engagement, seront moins dangereux que les noirs libres de notre pays, habitués à notre civilisation, et qui d'ailleurs ne se présentent point aux planteurs pour s'inscrire comme travailleurs.

Nous nous rendons parfaitement compte de cette distinction, mais ne serait il pas à craindre, d'une autre part, que certains habitans ne traitassent pas avec assez d'humanité leurs apprentis? Pour ménager leurs esclaves, ne seraient-ils pas disposés à imposer aux Africains libres les plus rudes corvées et les travaux les plus dangereux? C'est une simple hypothèse que nous hasardons, et nous espérons que si la législature ouvre la Louisiane à l'émigration africaine elle prendra les mesures nécessaires pour protéger les noirs libres.

Un de nos confrères propose à la compagnie d'importation de s'adresser aux affranchis des Antilles anglaises et aux noirs de St Domingue, plutôt que d'aller chercher leurs travailleurs jusqu'en Afrique. Ce serait là probablement une mesure funeste. Les nègres de la Jamaïque et les sujets de l'empereur Soulouque apporteraient parmi nous des habitudes dangereuses, et leur présence parmi nos esclaves serait, nous le croyons, fatale au repos des planteurs. Les barbares d'Afrique seraient moins à craindre, parce que, naïfs et ignorants, le contact de la civilisation ne leur a pas fait perdre leur douceur et leur docilité native. Les nègres libres de la Jamaïque ainsi que les Haïtiens ont perdu ces qualités et il ne leur reste que les vices qu'ils nous ont empruntés.

Comme nous manquons de travailleurs, nous ne voyons pas d'objection à faire l'essai du système du travail libre. Mais puisque ce système offre des dangers réels, nous voudrions qu'on se bornât d'abord à un simple essai. On peut sans péril repartir sur nos habitations 2500 noirs libres; néanmoins qu'on se garde de dépasser ce chiffre avant de s'être assuré, par plusieurs années d'expérience, que les avantages de l'émigration africaine l'emportent sur ses inconvéniens.

De la Vigne et des Vins en Californie.

Nous avons déjà signalé les rapides progrès que fait en Californie l'industrie vinicole. Les premiers émigrans qui se fixèrent sur les bords du Pacifique ne songèrent qu'à exploiter les placers et se portèrent en masse aux mines. La recherche de l'or les préoccupait uniquement; ils exploraient le pays avec une infatigable activité pour découvrir les gisemens fabuleux qui devaient en quelques jours assurer leur fortune. Quelques uns s'enrichirent; d'autres n'arrivèrent après de longs efforts et un travail surhumain qu'à une médiocre aisance, beaucoup périrent dans les régions sauvages où ils s'étaient ensevelis; beaucoup aussi, et ce fut le plus grand nombre, regagnèrent les bords de l'Océan, profondément découragés et plus pauvres que jamais, car ils avaient épuisé aux mines leurs dernières ressources et compromis leur santé, ce bien mille fois plus précieux que l'or.

Mais ses compatriotes ne se laissent pas longtemps abattre; les revers retrempent leur énergie et stimulent leur dévorante ardeur. Ceux que le hasard n'avait pas favorisés se firent agriculteurs; ils avaient parcouru la Californie dans tous les sens, ils en avaient étudié le terrain et savaient le parti qu'ils en pouvaient tirer. Ils y semèrent des grains, et la terre qui rend au centuple les germes qu'on lui confie, qui couronne de plantureuses moissons les sillons que creuse dans son sein le laboureur, récompensa libéralement ces nobles travaux.

La Californie n'a rien gardé de ses métaux précieux, et de tout l'or que l'on arrache à son sol et à ses rochers de quartz elle ne saurait extraire une parcelle suffisante pour acquitter ses dettes. En enrichissant le monde elle s'appauvrissait: elle manquait de farines et de vêtemens, tandis que des millions quittaient ses ports journellement. Au milieu de ses prestigieuses richesses elle marchait à sa ruine par un chemin pavé d'or, lorsque quelques uns de ses mineurs, à leur retour des régions inhospitalières où ils avaient laissé leurs plus chères espérances, résolurent, comme nous venons de le dire, de se livrer à l'agriculture. Ce fut le signal de la régénération de la Californie. A dater de ce jour, sa prospérité ne fut plus douteuse et sa grandeur cessa d'être un problème. L'Eldorado est évidemment appelé à de grandes destinées et sera bientôt rangé parmi les Etats les plus florissants de l'Union. Il n'est pas encore sorti de sa première phase de transformation; il en est aux tâtonnemens et aux recherches; mais il a fondé d'une manière définitive les élémens de sa future richesse. Lorsqu'il connaîtra parfaitement ses propres ressources, il ne lui restera qu'à les développer et à les féconder.

La production des vins sera, selon toute probabilité, une de ses industries les plus précieuses et les plus actives. Elle est encore dans l'enfance, mais, comme le dit un journal de San Francisco, l'enfance en Californie est de bien courte durée. A peine, ajoute notre confrère, aurait-on eu le temps en France de préparer la terre et de planter les ceps, que déjà sur les bords du Pacifique le vin est fabriqué. Le sol californien est admirablement adapté à la culture des vignes; la multiplicité d'aspects que présentent ses différentes expositions, ses variétés sans nombre, depuis les terrains à base calcaire jusqu'à ceux où le silex domine; les terrains secs, les terrains humides, pays de plaines fertiles, de montagnes non moins riches, tout fait entrevoir un immense succès dans la production des différents vins. Certes, nous ne pensons pas que la Californie puisse jamais produire les vins de France, mais elle pourra leur fournir des succédanés. C'est une chose bien difficile à faire admettre parmi les Américains que les vins de Château-Margaux, Laffitte, [illegible], et même le Claret ordinaire, [illegible] jamais être produits en Amérique [illegible]

mêmes. Cette prétention américaine ne pourrait être comparée qu'à celle d'un Français qui voudrait faire produire du vin du Rhin aux bords de la Loire, du Tokai dans la Bourgogne, ou du Xerès dans le Médoc.

Mais, dit l'Echo du Pacifique, si les vins de France ont des qualités que ne pourront jamais avoir ceux de la Californie, il ne faut pas croire que ces derniers ne pourront pas lutter et lutter avantageusement contre ceux de provenance française. Il y a même plus, les vins californiens sont encore trop jeunes pour que leurs qualités aient pu se développer. Le temps seul pourra indiquer les améliorations et la durée dont ils sont susceptibles. Quelques chiffres pourront faire voir l'importance que ces vins peuvent acquérir un jour.

Le comté de Los Angeles est le seul dont la production à peu près exacte nous soit connue par des chiffres positifs. Nous voyons que ce comté seul a fourni en 1857 350,000 gallons de vins.

La Californie possède aujourd'hui environ 1 million 850,000 pieds de vigne, dont la moitié en plein rapport. Sur cette quantité, Los Angeles compte pour un peu plus d'un quart; or, nous savons que Los Angeles a fait, en 1857, 350,000 gallons de vin. Or, en admettant la même proportion pour les autres comtés, nous trouvons, pour 1857, un total de 1 million 200,000 gallons de vin environ, dont une partie est venue sur le marché, et l'autre est restée sur les lieux de production. Ce dernier chiffre est, du reste, assez d'accord avec les chiffres généralement admis.

Ce chiffre de production est déjà très élevé car qui eût pu croire, il y a quatre ans seulement, qu'en 1857 on aurait obtenu ce résultat? Que l'on songe que, dans ce moment, il y a plusieurs centaines de mille pieds de vigne, qui, l'an prochain, seront en plein rapport. Et si le mouvement actuel continue, et il est trop prononcé pour s'arrêter, c'est par dixaines de millions qu'il faudra compter dans quatre ou cinq ans. Nous ne voyons pas alors par où pourront se glisser les vins communs de provenance étrangère.—Quant aux vins fins, nous sommes persuadés, jusqu'à preuve contraire, que non-seulement ils trouveront toujours à se placer, mais que la comparaison les fera trouver encore plus précieux.

Toutefois, il est une autre considération qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le sol californien, est tout nouveau. Il y a dix ans, il n'existait pas encore pour la culture de la vigne. On n'a pas encore eu le temps d'en étudier tous les terrains; toutes les espèces de raisins n'ont pas encore été introduites; il est hors de doute qu'il y a beaucoup de variétés qui seraient plus profitables que celles qui existent déjà. D'un autre côté, il y a un certain nombre qui dégénèreront, il y en a d'autres qui s'amélioreront.

Ajoutons encore que les conditions vraies de la fabrication du vin, pour la Californie, ne sont pas encore complètement connues. Il faut bien être persuadé que le mode de fabrication usité en Hongrie ou en Espagne ne peut convenir aux vins de France; de même que le mode usité en France ne peut convenir en Californie. Chaque raisin a besoin d'une manipulation spéciale. Nous sommes convaincus que l'on est encore à trouver le mode qui convient le mieux au raisin de ce pays; de nombreuses années s'écouleront avant qu'on l'ait trouvé, et dans tous les cas il faudra longtemps pour que l'on en voie le résultat.

Ce n'est donc que dans une vingtaine d'années, peut-être, que l'on saura à quoi s'en tenir sur ces diverses questions. Alors seulement on pourra savoir si la Californie doit fournir un vin spécial comme la Hongrie, ou des vins de variétés multiples comme la France.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 4—Le comité d'investigations sur le Kansas s'est réuni la nuit dernière.—Calhoun a envoyé un exposé ou état de la situation, mais le comité n'a pas cru devoir s'y arrêter.—M. Stephens a lu le rapport présenté par la majorité, accusant Walker, Stanton et Douglass de n'avoir plus les mêmes opinions et déclarant que ceux qui refusaient de voter n'avaient pas le droit de se plaindre des actes de la convention.

CONGRES.

CHAMBRE—La résolution de Seward, demandant la nomination d'un comité chargé de s'enquérir de l'effet de l'influence exécutive sur les membres de la Chambre, a été appelée.—Hoard a proposé un amendement dans lequel le président est accusé d'avoir essayé, à l'aide de son patronage, d'influencer la chambre, relativement à la constitution Lecompton.—Humphrey Marshall a proposé que la question fût renvoyée à un mois. Burnett s'y est opposé; il a déclaré que l'accusation était sans fondement et méprisable; qu'elle avait pour but de nuire à la réputation de Burns et au parti démocrate.

M. Burns a flétri toute cette affaire, qu'il a qualifiée de scandaleuse, et il nie que le président ait jamais directement ou indirectement, tenté d'influencer les votes.

SENAT—M. Stewart a fait un rapport contraire au projet de loi qui amende l'acte de mars 1857 en accordant des terres aux soldats.

Sénat—M. Hammond a pris la parole sur la question du Kansas, et s'est prononcé pour la constitution de Lecompton. M. Doolittle a parlé contre. Puis le Sénat s'est ajourné.

Chambre—Après quelques débats, la résolution de M. Howard a été déposée sur le bureau par 92 voix contre 80.

M. Quitman a soumis à la discussion son bill sur les volontaires; tandis qu'il faisait un discours la Chambre s'est ajournée.

Washington, 4—Le comité judiciaire a terminé son rapport et est venu à cette conclusion que le Minnesota ne pouvant être considéré comme un Etat, M. Shields n'a pas droit à un siège au Sénat.

DECES DU COMMODORE PERRY.

New-York, 4 mars—Le commodore Mathew C. Perry est décédé aujourd'hui.

TELEGRAPHE TRANSATLANTIQUE.

New York, 4 mars—Le *Niagara* doit partir samedi, et prendre sa part du câble transatlantique.

ST-THOMAS.

New-York, 4 mars—On a des avis de St-Thomas du 17—La fièvre jaune y a fait son apparition et a emporté 6 personnes; 33 autres personnes sont en traitement.

Autre incendie de steamboat.

New-Albany (Indiana)—Le nouveau bateau à vapeur R. J. Lockwood, au moment où il a quitté son wharf pour faire une petite excursion, a pris feu. On l'a dirigé de suite sur la jetée Kentucky où il a sombré. Personne n'a péri.

New-York, 4—Le City of Washington est parti pour Liverpool, aujourd'hui, avec $70,000 en espèces. Les steamers Moses Taylor et St Louis partiront samedi.

MARCHÉS—New-York, 4.—Le bœuf salé est stable; jambons gras 8 3/8 à 9 cts, épaules 6 1/2 à 6 5/8 c. Il y a eu une forte vente de café à l'encan. Le coton est faiblement demandé, et les prix sont faibles; farine 4 25 à 4 35, celle du Sud, maïs et graisse fermes; porc prime, lourd; whisky sans changement; sucre ferme de 5 à 7 3/4 c.; mélasse 29 à 30 1/2.

Cincinnati, 4—Farine en demande par spéculation à $3 70 et 3 85; whisky 16 1/2 cts; provisions au même taux que précédemment.

RIVIERES.

St Louis, 4 mars—La rivière baisse. Les eaux sont encore hautes à l'embouchure, au dessous de Caïro.

Louisville, même date—La rivière monte, il y a 8 pieds d'eau dans le canal; aux chutes, on en compte 6 pieds et 8 pouces.

Pittsburg, 4—Baisse. Les chances de reprise, pour la navigation, sont encore problématiques.

Steamboat descendant le fleuve.

Vicksburg, 4—Fort Wayne, 11 heures A. M.; Compromise, 1 heure; Minslow, 5 heures; Wood & Judge Lorrence, 7 heures A. M.

TEMPS A 9 HEURES DU MATIN, LE 4 MARS.

Louisville—30 degrés, vent du Nord-Est.
St-Johns (Terre-Neuve)—43 d. N. O. nuages
Portland—12 d. clair.
Eastport—15 d. N. nuages.
Bangor—23 d. N. O.
New-York, à midi—23 d. N-N-O. clair.
Philadelphie—24 d. 1/2; N-O. clair.
Baltimore—27 d. N-O. clair.
Washington—26 d. N-O.

HÔTEL DES ETRANGERS A PARIS. — Nous croyons devoir signaler cet établissement aux touristes de notre pays. L'Hôtel des Etrangers, que dirige M. Girard, est situé dans un des plus beaux quartiers de Paris et dans le voisinage immédiat de la Bourse, des principaux théâtres, des Boulevards et du Palais Royal. Les voyageurs y sont reçus à raison de 2 à 6 francs par jour. Les chambres sont belles, vastes et aérées—fraîches pendant l'été, chaudes pendant l'hiver. Une irréprochable table d'hôte et un excellent restaurant sont joints à l'hôtel, ainsi que des salles de bains, des salons de lecture où se trouvent les principaux journaux français et étrangers, et des écuries renfermant des chevaux et des voitures pour l'usage des pensionnaires. Autre avantage qui a son prix: les bureaux du télégraphe sont situés dans l'hôtel, de sorte que les voyageurs peuvent correspondre avec leurs amis sans sortir de la maison. Voir aux annonces.

L. BOUDRO.—On verra par une annonce insérée plus loin que L. Boudro se propose de faire dimanche prochain, 7 du courant, l'ouverture de son beau restaurant du Lac.—Boudro est un des premiers restaurateurs de la Louisiane et sa réputation est trop bien établie pour que nous songions un instant à recommander son établissement aux gourmets.

LIVRES NOUVEAUX.—L'annonce presque démesurée que nous publions aujourd'hui, ne peut encore donner l'idée du monceau de volumes déballés hier à la *Librairie Nouvelle*, 107 rue de Chartres. Nous renonçons à rendre compte de cette arrivage: qu'il nous suffise de dire qu'il n'est pas possible qu'on n'y trouve pas quelques volumes à son goût. Roman, histoire, philosophie, sciences, etc., etc.,—il y a de tout dans cet envoi. [illegible]

LIBRAIRIE PAYA.—[illegible]

CONCERT CLASSIQUE. — MM. Thalberg et Vieuxtemps donnent ce soir un grand concert classique au théâtre d'Orléans: ils seront secondés par tout l'orchestre. M. Thalberg se fera entendre dans le grand concerto de Beethoven en mi mineur; il jouera aussi sa fantaisie sur des motifs des *Huguenots* et une autre sur des thèmes de l'*Elisir d'Amore*. M. Vieuxtemps exécutera son grand concerto en re mineur, le tremolo de DeBeriot et la Danse des Sorcières.

THEATRE D'ORLEANS.—L'affiche nous annonce pour samedi *L'Etoile du Nord*.

EXAMENS.—Les examens dans l'Institut St-Charles, situé à Greenville et dirigé par Mme Macé ont lieu ce soir à cinq heures et demie. Nous accusons réception d'une obligeante invitation.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans la *Gazette et Revue des Théâtres*: Il est décidément très sérieusement question de transférer la salle de l'Opéra sur l'emplacement actuel de l'hôtel d'Osmond, occupé par les Concerts de Paris. Une compagnie de capitalistes serait formée pour mener à bonne fin cette grande affaire, et à l'heure qu'il est, elle serait toute prête à commencer les travaux, à la condition toutefois que le projet sera approuvé par l'autorité compétente.

—Une dame anglaise, qui vient de mourir veuve, sans enfans et sans héritiers directs, a légué à M. Home, le célèbre *médium*, une rente viagère de 240 livres sterl ($1200). Ce legs n'est qu'un remerciment. Avant d'avoir vu les phénomènes surnaturels obtenus par M. Home, elle doutait même de l'immortalité de l'âme. Son scepticisme a cédé; elle a pu, avant de mourir, sortir de cet état si pénible pour la pensée, où, comme l'a si bien dit Mme de Souza, "la mort s'ajoute à la mort," et elle n'a pas voulu oublier celui qui avait été son initiateur aux mystères d'une vie nouvelle.

—On écrit de Marseille, le 20 janvier, au *Messager du midi*:

"Voici un incident nouveau, et ce n'est pas le moins curieux, à ajouter à ceux qui ont marqué la fuite du trois-mâts américain *Adriatic*. Une dépêche expédiée par M. de Cavour à M. Besson, préfet des Bouches-du-Rhône, faisait savoir à ce fonctionnaire que l'*Adriatic* était mouillé dans les eaux de la Spezzia.

"M. Besson s'empressait de communiquer cette nouvelle à M. Clappier, ancien député, avocat de la Compagnie Gautier frères. M. Clappier n'était pas plutôt averti, qu'il partait pour Aix et obtenait de la Cour qui avait condamné le capitaine Durham à rembourser le prix du *Lyonnais*, une provision de 40,000 fr. à titre d'à-compte, et des lettres rogatoires pour que l'*Adriatic* pût être saisi dans les vingt-quatre heures, en vertu d'une loi passée entre la France et le Piémont en 1760, et qui n'a jamais été abrogée.

"Toutes ces formalités accomplies, M. Clappier partait pour Gênes; mais, à peine arrivé dans cette ville, il apprenait avec surprise que le capitaine Durham, après avoir ravitaillé son navire, avait mis de nouveau à la voile. On croit cette fois qu'il s'est dirigé vers le détroit de Gibraltar."

—On organise en ce moment le pèlerinage à Jérusalem pour Pâques 1858. Le départ aura lieu de Marseille le 7 mars prochain, et l'arrivée à Jaffa le 19 mars, jour de la fête de Saint-Joseph. La durée de cette pieuse excursion sera de deux mois environ. Les pèlerins, parmi lesquels on compte déjà deux membres de la dernière assemblée constituante, un journaliste fort connu, un colonel de l'ancienne garde royale et plusieurs ecclésiastiques, passeront à Jérusalem toute la Semaine-Sainte et visiteront les environs de cette ville, Saint-Jean du Désert, Bethléem, le couvent grec de Saint-Saba, les bords de la mer Morte, les rives du Jourdain, etc. Ils traverseront ensuite la Samarie et la Galilée pour se rendre à Nazareth, au Thabor, au lac de Tibériade et venir achever leur pèlerinage au Carmel. De là en passant par Saint-Jean d'Acre, Tyr et Sidon (Saïda), ils gagneront Beyrouth d'où aura lieu le retour en France.

—On écrit de Berlin, le 29 janvier:

"La solennité de l'entrée du prince de Prusse a soulevé diverses discussions de cérémonial entre les corporations de Berlin. Les boulangers, entre autres, ont revendiqué le droit de porter l'épée dans le cortége, droit que le magistrat leur a contesté. Les intéressés s'étant adressés au Prince de Prusse, celui-ci a écrit en marge de la pétition: "Les boulangers pourront avoir des sabres et même des canons s'ils le désirent."

—On écrit de Londres à la *Gazette de Cologne*:

"A la représentation extraordinaire donnée au théâtre de Woolwich le jour de la visite des princes prussiens, il est survenu un curieux incident. On jouait un mélodrame où figuraient des bandits; le public de ce théâtre se composait surtout d'ouvriers et de matelots, et, au parterre, se trouvait parmi les spectateurs un grand chien de Terre-Neuve. Ce chien est devenu le héros de la soirée. Voyant sur la scène un homme qui veut enlever à une femme ses enfants, tandis que la mère lutte contre lui et que les enfants se cramponnent à elle en poussant des cris, [illegible] franchit l'orchestre et le trou du souffleur, arrive furieux sur la scène et saute sur l'acteur, qui lâche la pauvre mère, en criant au secours. Il fallut un certain temps avant qu'on pût le dégager et que le public se rendît compte de cette scène. Quand il l'eut compris, il éclata en cris de joie et en applaudissements, et le noble animal fut ramené au milieu des bravos de tout l'auditoire.

—Le *Morning-Chronicle* raconte qu'un régiment chinois tout entier qui, dans les dernières affaires, avait abandonné un fort [illegible]

—Une correspondance de Calcutta du 22 décembre signale ainsi un débarquement d'éléphans dans ce port: [illegible]

[illegible] Europe que pour l'Amérique, 1,248 kilomètres de câble sous-marin. Cette longueur sera accrue de 24,420 kilomètres quand le câble transatlantique aura été posé.

—Un journal étranger cite un fait curieux et peut-être sans précédent qui témoigne de la moralité de la population de Thurgovie.—Depuis le 22 décembre, toutes les prisons de l'Etat sont inhabitées; on n'y compte pas un seul détenu.

—D'après les derniers relevés, la population de l'empire russe est aujourd'hui de [illegible] millions d'habitans, dont 55 pour la Russie proprement dite, 5 pour la Pologne, 2 environ pour la Finlande, 2 pour le Caucase, 4 pour la Sibérie et 900,000 pour l'Amérique. La population a augmenté de 20 0/0 depuis dix ans dans la Russie proprement dite.

—On lit dans le *Times*:

"Le collier de perles donné par le prince Frédéric-Guillaume à la princesse royale, se compose de 22 grosses perles orientales remarquablement pures. On dit qu'il vaut 20,000 thalers ou 4,200 liv. st.

"Le prince a offert six bracelets en or aux demoiselles d'honneur amies de la princesse royale; sur ces bracelets figure l'aigle de Prusse, dont les ailes sont enrichies de diamans.

"La princesse de Prusse a offert à la princesse royale une parure de diamans, de turquoises; elle a donné à l'évêque de Londres un exemplaire du Nouveau-Testament, contenant des gravures du fameux Decker, de Berlin. C'est un chef-d'œuvre de typographie avec illustrations. On dit qu'un exemplaire ainsi préparé ne vaut pas moins de 100 thalers (15 liv. st.), et encore l'imprimeur y perd. L'exemplaire de l'évêque de Londres pèse, dit-on, 77 livres."

—On lit dans le *Messager de Rennes*: [illegible]

FEUILLETON.

BLACK.

VII.

OU IL ARRIVE UN EVENEMENT QUI DISPENSE LE CHEVALIER DE LA GRAVERIE D'AVOIR A ESCORTER PENDANT TROIS MOIS.

Le mois de février s'écoula comme s'était écoulé le mois de janvier; le tour d'escorte du chevalier revint. Ce furent les mêmes angoisses, mais cette fois encore mieux justifiées. Mal tenu en bride, le cheval du mousquetaire s'abattit, M. de la Graverie sauta par dessus sa tête, roula sur le pavé et se foula l'épaule.

On le rapporta chez lui presque content d'en être quitte pour si peu.

L'accident du chevalier se répandit. Tout ce qu'il y avait de bien placé à la cour déposa chez lui sa carte ou vint en personne. Le roi fit demander trois fois de ses nouvelles.

Le baron était au comble de la joie.

—Sachez exploiter la circonstance, lui dit-il, et ta fortune est faite.

Le chevalier ne demandait pas mieux que d'exploiter la circonstance, pourvu que ce ne fût point à cheval.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

AFFAIRES D'ENCAN.

[illegible]

J. A. BEARD & CO.,
Encanteurs et estimateurs.

[illegible]

A. JOZWIK.
Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.
CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.

Le Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue.
No 118, RUE ST PIERRE, entre Bourbon et Dauphine.

TOMBOLA
Du magnifique Portrait
DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

[illegible]

L'ŒIL ET L'OREILLE.
SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.

[illegible]

ŒNOLATURE
A L'ESSENCE DE SALSEPAREILLE
Concentrée à la vapeur.

[illegible]

CESSATION D'AFFAIRES.
STOCK DE PRINTEMPS.

[illegible]

NOUVELLE REDUCTION
POUR CAUSE de DEMENAGEMENT

[illegible]

ADOLPHE BLACHE.

[illegible]

Ed. PRODHEVAUX,

[illegible]

HOTEL DES ETRANGERS,
A PARIS,

[illegible]

LES MOUSTIQUES,

[illegible]

LIBRAIRIE PAYA.

[illegible]

Vente d'habillemens d'hiver

ALFRED MUNROE & Co.

[illegible]

Les Pontchartrain.

[illegible] L. BOUDRO.

IMPORTATION DIRECTE

[illegible]

THEODORE DANFLOUS.

[illegible]

MERCHANT'S HOTEL.

[illegible]

ERNEST COIGNARD.

[illegible]

Pension bourgeoise.

[illegible]

A L'ETOILE DU NORD
F. Blanchard

[illegible]

MAILLOT & SON,

[illegible]

Hotel Verandah Conti,

M. GEORGE [illegible]

B. JOURDAN.

[illegible]

Magasin de Tapis.

[illegible]

BOUQUETS
POUR BALS, NOCES, &c.

[illegible]

BORME & DEJEAN,
AGENCE DE RECOUVREMENS
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

[illegible]

AUX DAMES.

[illegible]

Aux malades.

[illegible]

ERNEST TURPIN,

[illegible]

Jh. LACOUTURE Jne.

[illegible]

LANTERNES MAGIQUES

[illegible]

G. P. HOUGHTON.

[illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES

[illegible]

BOURGOGNE [illegible]

[illegible]